

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 12 novembre 2020

## **Bonne nouvelle : le moratoire sur le génie génétique reste de mise**

**Dans son nouveau message relatif à la loi sur le génie génétique, le Conseil fédéral propose de prolonger de quatre ans supplémentaires le moratoire en vigueur. L'Union suisse des paysans salue et appuie cette décision. Ce moratoire constitue le fondement permettant à l'agriculture suisse de se passer systématiquement d'OGM et de démarquer sa production des produits importés.**

Le Conseil fédéral a publié son message relatif à la loi sur le génie génétique : il prévoit de prolonger de quatre ans supplémentaires le moratoire en vigueur sur le génie génétique dans l'agriculture suisse. Le gouvernement accède ainsi à une demande tant du secteur agricole que des consommateurs suisses. L'introduction du moratoire remonte à 2005. Le peuple s'était alors prononcé en faveur de l'initiative « Pour des aliments produits sans manipulations génétiques ». Depuis, le Parlement a déjà prolongé ce moratoire en 2010, en 2012 et en 2017. L'Union suisse des paysans (USP) salue et appuie la proposition du Conseil fédéral. Elle espère que le Parlement s'engagera lui aussi pour que l'agriculture suisse reste toujours totalement sans OGM. Une production exempte de tels organismes est synonyme de crédibilité et de produits de qualité. En produisant ainsi, le secteur agricole répond à un besoin des consommateurs. L'agriculture suisse reste la plus rigoureuse d'Europe en ce qui concerne le refus du génie génétique. Dans le même registre, il est donc tout aussi réjouissant que la Suisse ait récemment réglementé la déclaration « sans OGM » sur l'étiquetage des produits d'origine animale.

Indépendamment du débat sur le génie génétique, il est indispensable que la Confédération renforce la sélection végétale et la recherche agronomique. En adoptant la motion 20.3919 « Initiative de recherche et de sélection », le Conseil national et le Conseil des États-Unis ont souligné sans équivoque que des ressources supplémentaires sont nécessaires pour trouver des variétés résistantes et des solutions de remplacement à la protection des végétaux actuelle. L'USP attend de la Confédération qu'elle mette en œuvre sans délai ce mandat du Parlement.

### *Renseignements :*

*Martin Rufer, directeur de l'USP, tél. 078 803 45 54*

*Barbara Steiner, interlocutrice de l'USP pour le dossier Génie génétique, tél. 076 533 59 90*

*www.sbv-usp.ch*